



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU GRAND CONSEIL Etat de Vaud

Politique salariale dans le domaine sanitaire parapublic : la commission accepte le rapport du Conseil d'Etat

La majorité de la Commission thématique de la santé publique, réunie le 11 octobre 2019, recommande au Grand Conseil d'accepter le rapport du Conseil d'Etat sur le postulat Philippe Vuillemin - CHUV-EMS : relever le défi de la vieillesse passe aussi par l'égalité salariale des infirmières. Ce postulat avait été accepté le 18 septembre 2018 à la quasi-unanimité du Parlement.

La commission a reconnu la nécessité de valoriser des professions essentielles à la prise en charge des patients, en particulier les infirmiers-ères et les assistant-e-s en soins et santé communautaire (ASSC), et recommande aux partenaires concernés de poursuivre rapidement les discussions en cours dans l'esprit du rapport du Conseil d'Etat et de la convention signée entre les différents partenaires le 3 avril 2019.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 octobre 2019

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Philippe Vuillemin, vice-président de la commission thématique de la santé publique